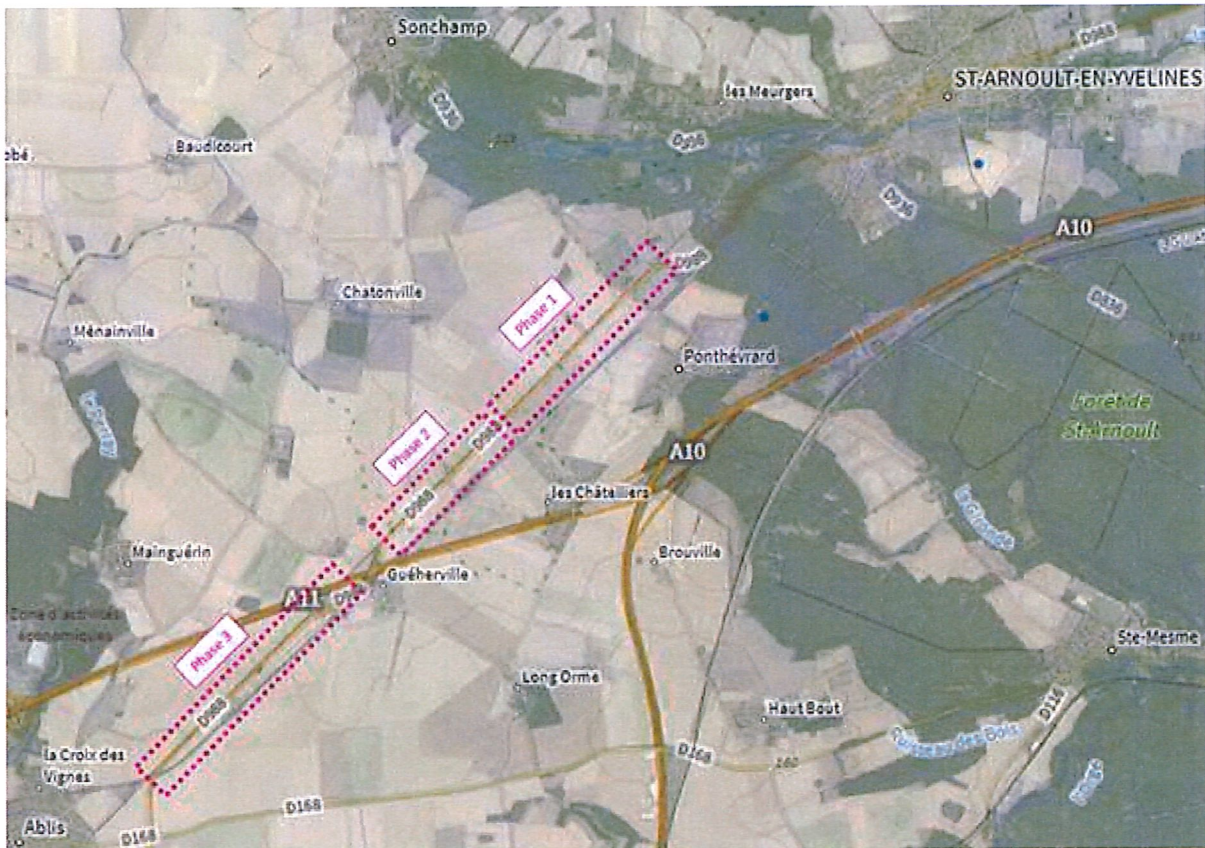


RD988 – Renouveau de l’alignement d’arbres entre Saint-Arnoult-en-Yvelines et Ablis



Le Département a pour mission d’entretenir les arbres le long de ses routes départementales. Il mène toutes les actions nécessaires à leur pérennité. En fonction des situations, il procède à des élagages, des remplacements, de nouvelles plantations.

Etat des lieux :

Sur son patrimoine arboricole, le Département fait réaliser des visites régulières par un expert arboricole. Les alignements situés le long de la RD988 sont majoritairement constitués de peupliers âgés d’une cinquantaine d’années qui, compte tenu de la faible longévité de l’espèce, ont atteint la dernière étape de leur cycle de vie.

Le suivi phytosanitaire a montré que de nombreux sujets sont fragilisés. Certains arbres ont déjà dû être abattus de manière préventive tandis que d’autres sont tombés sans signe préalable, l’ensemble constituant une menace pour les usagers de la route. Les trouées résultantes dégradent l’esthétique des alignements.

Aussi, il est nécessaire de procéder au renouvellement de l’ensemble des arbres de cet alignement, afin de lui redonner tout son intérêt patrimonial et paysager et de garantir la sécurité des usagers.

Un projet ambitieux :

En complément du diagnostic phytosanitaire, le Département a mené un diagnostic écologique complet (étude faune-flore et habitats), ainsi qu'un diagnostic paysager permettant d'aboutir à un projet respectueux de l'environnement.

L'alignement sera régénéré en 3 phases, en adaptant le calendrier des travaux aux cycles biologiques des espèces recensées :

- Phase 1 (automne 2021 – hiver 2022) : entre l'entrée de Ponthévrard et le chemin des Rentes
- Phase 2 (automne 2022 – hiver 2023) : entre le chemin des Rentes et l'ouvrage au-dessus de l'A11
- Phase 3 (automne 2023 – hiver 2024) : entre l'A11 et l'entrée d'Ablis

Au total, 471 arbres seront replantés pour 427 arbres abattus. Afin de favoriser la biodiversité, les peupliers seront remplacés par un panachage de plusieurs essences endémiques des Yvelines (platanes, tilleuls, ormes). Cette nouvelle trame végétale offrira un véritable corridor écologique et restaurera l'esthétique de cet axe important.

Programme prévisionnel des travaux de la phase 1:

L'ensemble des travaux aura lieu à compter du 25 octobre 2021 pour une durée maximum de 4 mois :

- Travaux d'abattage et dessouchage, avec fermeture de la route de jour comme de nuit, durant les vacances scolaires de la Toussaint (5 à 6 jours ouvrés entre le lundi 25/10 et le vendredi 05/11).
- Travaux de préparation des sols, de replantation et de finition réalisés par demi-chaussée sous circulation alternée jusqu'à la fin du chantier.